



BAROMÈTRE UNIVERSITAS 2018

Le coût financier des études postsecondaires au cœur des préoccupations des Québécois

Québec (QC), le 21 août 2018 – Le coût des études postsecondaires demeure une importante source de préoccupation pour une large majorité des jeunes de 18 à 24 ans (65 %) comme pour leurs parents (72 %) et l'un des principaux freins à la poursuite des études. Telles sont les principales conclusions du [Baromètre Universitas 2018](#), réalisé en collaboration avec la firme de sondage CROP, qui indique également que les régimes enregistrés d'épargne études (REEE) constituent une importante source de motivation dans la poursuite des études postsecondaires pour les jeunes qui en bénéficient.

La poursuite d'études postsecondaires : une priorité pour les Québécois

Les jeunes Québécois de 18 à 24 ans sont toujours plus nombreux à accorder une grande importance aux études postsecondaires. **Soixante-dix-huit pour cent considèrent la poursuite des études postsecondaires comme très importante, soit 8 points de plus que l'année dernière et 19 % comme assez importante pour un total de 97 %.** Cette perception est également partagée par 95 % des parents interrogés dans le cadre de cette étude.

Le coût des études postsecondaires figure cependant au centre des préoccupations des jeunes (65 %) comme des parents (72 %) avec cependant des différences selon les situations. La préoccupation est en effet plus élevée chez les jeunes qui ne travaillent pas, que chez les jeunes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel : 73 % des jeunes qui ne travaillent pas se disent préoccupés par le coût des études, contre 67 % des jeunes travaillant à temps plein et 66 % des jeunes travaillant à temps partiel. Par ailleurs, les répondants qui se disent préoccupés par le coût des études, qui n'ont pas de REEE sont deux fois plus nombreux à être préoccupés par le coût des études (en comparaison à ceux qui en ont un).

Le coût demeure un frein important à la poursuite des études postsecondaires et constitue, de loin, le principal frein pour 43 % des jeunes qui se disent préoccupés par le poids financier qu'elles représentent et qui n'étaient pas aux études lorsqu'ils ont été interrogés. Parmi les autres raisons évoquées par ces jeunes, 21 % déclaraient ne pas avoir besoin de poursuivre d'études supérieures pour exercer le métier choisi et 17 % avaient fini leurs études au moment de l'enquête.

Impact du financement et de l'aide apportée par les parents dans la poursuite d'études postsecondaires

Le coût des études postsecondaires représente un investissement important, de l'ordre de 35 518 \$ en moyenne pour deux années de cégep et jusqu'à 99 000 \$ pour effectuer 5 années d'études en 2017¹, pour les jeunes vivant à logement. Si on note toujours une différence notable dans l'endettement anticipé relatif aux coûts des études postsecondaires² entre les parents et les jeunes de 18-24, ces derniers sont toujours plus nombreux à travailler pour financer leurs études. Cinquante-sept pour cent des jeunes interrogés travaillent contre 54 % en 2016, dont plus d'un tiers à temps plein (37 %) en complément souvent d'un soutien financier additionnel :

- **24 % ont bénéficié de paiements d'aide aux études (PAE) provenant d'un REEE ;**
- 39 % bénéficient de prêts ou de bourses ;

¹ Coût pour compléter deux années de cégep et trois années d'université au Québec, logement inclus. Augmentation annuelle de 1,7 %. Sources : ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, ministère de la Famille, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

² Trente-neuf pour cent des parents interrogés anticipent un coût de 10 000 à 25 000 \$, 33 % entre 25 000 et 50 000 \$ et 15 % entre 5 000 et 10 000 \$ pour cinq années d'études postsecondaires (2 années de cégep et 3 années d'université), tandis que 55 % des jeunes interrogés estiment qu'ils devront s'endetter à hauteur de 5 000 \$, 19 % entre 5 000 \$ et 10 000 \$, et 17 % entre 10 000 \$ et 25 000 \$.

- 49 % ont reçu un soutien financier de la part de leurs parents autre qu'un régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Pour les enfants qui en bénéficieront, le REEE souscrit par un de leur proche constitue une motivation supplémentaire déterminante dans la poursuite de leurs études. En effet, 65 % considèrent que le REEE a été un élément déterminant dans leur motivation à continuer leurs études. Être bénéficiaire d'un REEE leur enlève également une certaine pression financière et ils peuvent pleinement se concentrer sur leurs études. « *Ces résultats démontrent que les espoirs de ces parents qui souhaitent voir leurs enfants poursuivre des études postsecondaires et le soutien apporté à travers un REEE se traduisent chez leurs enfants, par un surcroît de motivation dans la poursuite de leur parcours académique* », indique Jean-Pierre Lapointe, vice-président adjoint marketing et communication chez Universitas.

Le REEE, véhicule d'épargne privilégié par les parents pour financer les études postsecondaires

Selon le sondage, 72 % des parents épargnent pour permettre à leurs enfants de poursuivre des études postsecondaires principalement pour éviter à leurs enfants de terminer leurs études avec des dettes (77 % en 2017 contre 72 % en 2016), mais aussi parce que l'éducation constitue une valeur importante pour eux (68 % en 2017 contre 73 % en 2016) ou parce qu'ils souhaitent éviter à leurs enfants de travailler pendant leurs études (23 % en 2017 contre 24 % en 2016).

Parmi les familles qui épargnent pour les études de leurs enfants, 82 % le font notamment à travers un REEE. Les parents privilégient ce véhicule d'épargne pour plusieurs raisons :

- 82 % des parents québécois ont opté pour ce type d'épargne en raison des généreuses subventions offertes par les gouvernements ;
- 40 % parce que le REEE permet une discipline d'épargne en vue d'atteindre un objectif clair : payer les études de leurs enfants ;
- 20 % parce que le rendement semble meilleur que d'autres types de placement.

Rappelons que les [subventions gouvernementales](#) attribuées au REEE viennent bonifier l'épargne des parents pour un maximum de 12 800 \$³ par enfant. Les intérêts générés par le capital investi et les subventions se font à l'abri de l'impôt, et au moment venu, sont versés avec les subventions à l'étudiant sous forme de paiements aux études (PAE).

À propos du Baromètre Universitas

Le Baromètre Universitas a pour vocation de donner une perspective annuelle sur plusieurs indicateurs économiques liés aux études postsecondaires : principaux freins et sources de motivations inhérents à la poursuite d'études postsecondaires, montant des coûts anticipés par les jeunes et leurs parents, planification et aide financières, coût de la rentrée scolaire, etc. Les détails du Baromètre sont présentés sur le site universitas.ca/barometre. Vous y trouverez une animation, des graphiques, et plus encore.

Méthodologie du sondage :

Baromètre Universitas 2018 : Le sondage CROP a été complété en ligne par le biais d'un panel Web, du 9 au 17 novembre 2017, auprès de 1 032 Québécois.

Baromètre Universitas 2017 : Le sondage CROP a été complété en ligne par le biais d'un panel Web, du 20 au 28 octobre 2016, auprès de 1 000 Québécois.

À propos d'Universitas

Depuis sa création en 1964, Universitas est un chef de file en matière de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), servant des clients au Québec et au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la seule fondation de cette spécialité à avoir son siège social au Québec. Ayant pour mission de favoriser l'éducation postsecondaire au moyen de l'épargne

³ Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) de 20 % à 40 % et Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE, offert au Québec seulement) de 10 % à 20 %. Selon le revenu net familial rajusté. Le montant maximum annuel versé en SCEE est de 600 \$ et de 300 \$ en IQEE. Le montant maximum versé à vie par bénéficiaire est de 7 200 \$ en SCEE et de 3 600 \$ en IQEE. BEC : Bon d'études canadien, pouvant atteindre 2 000 \$ par bénéficiaire, pour un enfant né après le 31 décembre 2003 et dont la famille est admissible financièrement. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus à universitas.ca.

et de versements de paiements d'aide aux études (PAE), Universitas a remis plus de 777 M\$ en PAE et en remboursement d'épargne, gère plus de 1,4 milliard \$ d'actifs et compte à ce jour plus de 227 000 bénéficiaires. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site universitas.ca.

- 30 -

Personnes-ressources :

Massy Forget Langlois relations publiques inc.

Geneviève Cormier/Bertrand Legret

gcormier@mflrp.ca / blegret@mflrp.ca

514 842-2455, poste 22/15

Gestion Universitas

Marjorie Larouche, conseillère principale communication
et relations publiques

majorie.larouche@universitas.ca

418 651-8977, poste 2314